



---

# Communiqué de presse

## Fête nationale Cérémonie du 13 juillet

**Judi 8 juillet 2021**



La cérémonie de la Fête nationale se déroulera **mardi 13 juillet à partir de 18h45**, sur l'esplanade de l'Hôtel de Ville. Elle s'organisera en trois temps :

- \* dépôt de gerbe et minute de silence ;
- \* lever des couleurs ;
- \* discours du maire, Bertrand Affilé.

Après une année et demie de restrictions dues à l'épidémie de Covid-19, cette célébration des valeurs républicaines sera ouverte au public et verra la participation de l'Orchestre d'harmonie herblinois. Les associations d'anciens combattants sont conviées à participer.

Le respect des gestes barrière et le port du masque seront de vigueur durant la soirée.

### Feu d'artifice et bal annulés

Cette année encore, la Ville fait le choix de la prudence. Compte tenu de l'instabilité de la situation sanitaire, des contraintes réglementaires inhérentes et des incertitudes qui pesaient au printemps dernier sur la nature des contraintes sanitaires devant être appliquées cet été, il a été décidé **de ne pas organiser de temps festif ni de feu d'artifice au parc de la Carrière**. Le feu d'artifice et le bal populaire organisés en temps normal le soir du 13 juillet peuvent en effet réunir jusqu'à 2 000 personnes. Des flux et regroupements de personnes trop importants et délicats à gérer pour la Ville dans un site ouvert comme celui de la Carrière à l'aune des restrictions actuelles.

Contact presse  
Ville de Saint-Herblain  
Cabinet du Maire  
Service communication  
Tél : 02 28 25 20 31  
[communication@saint-herblain.fr](mailto:communication@saint-herblain.fr)

